

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Nouvelle-Aquitaine

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Charente

SERVICE GESTIONNAIRE : Service Europe et cofinancements

CODE ET INTITULE : NAQUOI1728 Nouvelle-Aquitaine_CD16_OSH_2026.2027_ AES la mobilité pour lever des freins à l'emploi

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Structure à but non lucratif portant une auto-école sociale agréée par la Préfecture de la Charente

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 570 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 20/10/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/12/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

L'Union Européenne (UE) souhaite, pour la période 2021-2027, aller vers une Europe plus sociale et inclusive mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux. Véritable levier stratégique et financier le Fonds Social Européen Plus (FSE+) est doté d'une enveloppe de 6,6 milliards d'euros au niveau national dont 2,6 milliards gérés par les Régions et 4 milliards par l'Etat via le Ministère du Travail de l'emploi et de l'insertion. Sur la période 2021-2027, la Nouvelle-Aquitaine bénéficie d'une enveloppe de 191 millions d'euros et à ce titre, l'enveloppe déléguée du Département de la Charente représente 8,7 millions d'euros fléchés sur la Priorité 1 du Programme National (PN) FSE+ qui vise à favoriser l'insertion professionnelle et



l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus vulnérables et les plus exclus. Ces crédits FSE+ mis en œuvre dans le respect des normes fixées par l'Union européenne viennent appuyer l'intervention du Département dans sa politique d'insertion.

Le Département de la Charente souhaite :

- renforcer les moyens de l'inclusion et de la lutte contre la pauvreté en favorisant l'insertion socioprofessionnelle et le retour à l'emploi ;
- coordonner les interventions publiques visant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, pour plus d'efficacité et d'efficience ;
- apporter les réponses adaptées permettant le retour à l'emploi des plus fragiles en prenant en compte les disparités existantes entre les territoires et les spécificités des personnes.

En cohérence avec ces orientations, le Département fléchera les interventions du FSE+ sur des opérations permettant la levée des freins à l'emploi et l'accompagnement social et/ou professionnel des plus fragiles.

En Charente, la mobilité constitue un frein à l'emploi pour 56% des allocataires du RSA et un frein prononcé pour près d'1/4 d'entre eux. Le Département de la Charente a développé depuis plusieurs années un dispositif de plateforme départementale mobilité insertion qui vise à coordonner l'ensemble des actions et les offres de services du territoire. Parmi elles, les auto-écoles sociales et solidaires (AES) agréées sont un outil particulièrement précieux pour accéder à l'autonomie dans ses déplacements.

Aussi, le Département souhaite flécher l'intervention du FSE+ sur cet outil en y consacrant une enveloppe de **570 000 € sur la période 2026-2027**.

THÈME : La mobilité comme levier des freins à l'emploi